

**Zeitschrift:** Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

**Herausgeber:** Le messager suisse de France

**Band:** 15 (1969)

**Heft:** 5

**Rubrik:** Revue de presse

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# revue de Pr<sup>es</sup>se



canton  
de bâle



## Assemblée générale de Geigy

(A.T.S.) 745 actionnaires, représentant 310 483 actions, ont assisté à l'assemblée générale de Geigy, tenue à Bâle. Ils ont approuvé les comptes et le rapport pour 1968, ainsi que les propositions du conseil d'administration. C'est ainsi que l'on versera un dividende de 44 francs par action (40 F en 1968), que 828 000 francs seront affectés aux tantièmes du conseil, 300 000 francs aux fonds sociaux, 1 647 000 francs aux réserves, 6 millions aux provisions et que l'on reporterà 2 571 000 francs à compte nouveau.

En outre, l'assemblée a approuvé la création d'un capital - bons de participation de 18 millions de francs, par l'émission de 90 000 bons au porteur de 200 francs chacun.

En 1968, le groupe « Geigy » a réalisé un chiffre d'affaires de 2 milliards 30 millions de francs (+ 17 %), et le bénéfice net fut de 31 685 426 francs. Le groupe emploie 23 961 personnes.



canton  
de berne

## Berne : 6 oursons à la fosse aux ours

(A.T.S.) Au cours de la journée du dimanche de Pâques, environ 6 000 personnes sont allées

admirer les ébats des six oursons qui viennent de naître à la fosse aux ours à Berne. En effet, il y a deux mois, deux mamans ourses ont mis au monde chacune trois petits. Mais l'une d'elle, une bête déjà âgée, a refusé de prendre soin de sa progéniture. Aussi le gardien Hanni, n'écoulant que son grand cœur, s'est substitué à la mère indigne et il nourrit chez lui, au biberon, les 3 nouveaux nés. A voir les cabrioles des trois petits drôles, M. Hanni, qu'on appelle à Berne « Le père des ours », possède toutes les qualités qu'on demande à une maman ourse.

## Vers un centre jurassien de la culture : une commission est désignée

(A.T.S.) Dans sa séance du 28 mars, le conseil exécutif a nommé une commission de neuf membres chargés d'étudier les questions en rapport avec la création d'un centre jurassien de la culture. Font partie de cette commission : MM. André Auroi, président du tribunal, Bienné, Jean-Claude Crevoisier, ingénieur, Moutier, Willy Jeanneret, recteur, Tramelan, Marcel Joray, éditeur, Neuchâtel, Simon Kohler, conseiller d'état, Courgenay, Jean-Marie Moeckli, professeur, Porrentruy, Oscar Troehler, procureur, La Neuveville, Pierre-Olivier Walter, professeur, Berne, Alphonse Widmer, recteur, Porrentruy.

Le mandat de cette commission sera défini ultérieurement dans un cahier des charges. Il appar-

tiendra à la direction de l'instruction publique d'assurer la liaison entre la commission et le conseil exécutif.

canton  
de lucerne

## Festival de Lucerne 1969

Le Festival de Lucerne aura lieu cette année du 13 août au 7 septembre. On pourra y entendre, en plus de l'Orchestre suisse du Festival, la Philharmonie tchèque de Prague, l'Orchestre philharmonique de Berlin, l'Orchestre de la radiodiffusion de Cologne, les Festival Strings de Lucerne, l'English Chamber Orchestra et le Collégium Musicum de Zurich.

On annonce aussi la participation du chœur du festival de Lucerne et du chœur de la radiodiffusion de Cologne. Le programme du festival prévoit encore des concerts de musique de chambre, un concert d'orgue, un récital de piano, une soirée de Lieder et des cours de perfectionnement au Conservatoire.

## Concours Clara Haskil 1969 à Lucerne

Le 4<sup>e</sup> concours de piano Clara Haskil aura lieu à Lucerne au cours du prochain Festival. Le lauréat recevra un prix de F 10 000 et sera engagé pour des concerts à Lucerne, Vevey, Amsterdam et Paris.

## Cours supérieurs de musique à Lucerne et à Zurich

Wolfgang Schneiderhahn donnera des cours de violon au Conservatoire de Lucerne en juin et en août (pendant le Festival).

A Zurich, Géza Anda, Pierre Fournier et Karl Richter donneront respectivement des cours de piano, de violoncelle et d'orgue pendant le Festival de Juin.

## canton de neuchâtel

### Des prisons modèles à Neuchâtel et à La Chaux-de-Fonds

(C.P.S.) Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds peuvent s'enorgueilir de posséder, depuis peu, les prisons les mieux conçues de Suisse et les mieux adaptées aux conditions d'hygiène, de respect de la dignité, de simplification et de sécurité qui soient. Ce ne fut pas toujours le cas. Mais on s'est rendu compte que les anciens bâtiments de détention étaient d'une vétusté telle qu'elle en devenait gênante. Aussi, des travaux considérables ont été entrepris qui ont permis de transformer les immeubles de fond en comble.

Tout y a été étudié et réalisé en fonction des exigences modernes de la détention. Et M. Fritz Bourquin, chef du département neuchâtelois de Justice, a pu présenter récemment aux représentants des cantons de Genève, Vaud, Fribourg et Valais, et aux magistrats de l'ordre judiciaire neufchâtelois, des prisons-pilote.

Tandis que le sous-sol contient les caves des geôliers, le rez-de-chaussée sert de réception pour les personnes désirant visiter des détenus. Les locaux qu'impliquent ces buts ont été prévus sous la forme d'une salle

d'attente, d'un parloir, de deux cellules d'attente, d'une installation de douches, réparties des deux côtés du hall d'entrée des prisons ; un double système de porte automatique permettra l'entrée aux prisons, rue J. de Hochberg, puis le contact avec le guichet des geôliers, qui disposent d'un bureau au bout du hall. Quant au juge d'instruction et à ses collaborateurs, s'ils n'utilisent pas l'accès de la rue de l'Evoile, ils auront recours à l'entrée qui leur sera réservée, rue J. de Hochberg, à la gauche de l'entrée des prisons. Comme à tous les étages, les installations hygiéniques voulues ont été prévues.

Le premier étage est réservé aux locaux du juge d'instruction, aux avocats qui doivent s'entretenir avec des clients, aux audiences préliminaires des tribunaux avec jury.

Il y a vingt-sept cellules dans l'ensemble du bâtiment des prisons, qui, sauf les cellules fortes, ont leurs installations particulières de w.-c. et lavabos.

Un monte-chargé dessert les étages du bâtiment cellulaire et est employé pour la distribution des repas. A chaque étage se trouve un local de douches. Au deuxième sous-sol, qui comprend les locaux de désinfection et de chauffage, un passage donne sur la cour ; le premier sous-sol contient aussi des locaux de réunion pour les détenus (conférences, communications, etc.) et de culte. La cuisine et l'économat sont au rez-de-chaussée du bâtiment cellulaire. Étant donné le but des prisons de Neufchâtel, les détenus seront occupés en cellules.

Les prisons de La Chaux-de-Fonds — où l'on a introduit un système de semi-liberté qui donne de bons résultats et où a été aménagée une infirmerie appelée à recevoir les détenus malades de toutes les prisons de Suisse romande — ont été aménagées sur le même modèle.

## Décès d'un peintre neuchâtelois

(A.T.S.) Le peintre Octave Matthey, un des artistes les plus connus du canton de Neuchâtel, est mort dans un hôpital où il avait été transporté il y a quelques jours. Il était âgé de 81 ans et laisse une œuvre figurative très importante.



## canton du valais

### Pour la sauvegarde d'un hameau valaisan

(A.T.S.) Le Conseil d'Etat valaisan a décidé de participer, à l'aide d'une subvention spéciale, à l'opération de sauvegarde du hameau de Im Feld, entreprise par la Ligue valaisanne pour la protection de la nature.

Ce hameau est un véritable joyau du pays valaisan. Il se situe dans la partie d'expression allemande du canton au fond de la pittoresque vallée de Binn à laquelle on accède par Briguet, Moerel et Ernen, sur la partie gauche de la vallée de Conches.

Le hameau de Im Feld est également connu des amateurs d'architecture pour sa chapelle Saint-Martin dont le rétable est dû à l'artiste valaisan Johann Ritz.

### Toute la collection du « Déserteur » ira à l'état du Valais

(A.T.S.) La prestigieuse collection des tableaux du « Déserteur » que possède actuellement M. l'Abbé Bonvin, révérend curé de la paroisse de Fully, près de Martigny, ira un jour à l'état du Valais. M. l'abbé Bonvin ne voulant point qu'un tel patrimoine soit un jour dispersé, a décidé qu'après sa mort cette riche collection deviendrait propriété de l'état. Elle prendra place alors au musée de la Majorie à Sion.

Les œuvres du « Déserteur », de son vrai nom Charles-Frédé-

# revue de presse revue de presse revue de presse

ric Brun, héros d'un des derniers livres de Jean Giono a vécu dans le Valais vers le milieu du siècle dernier.

## Les fêtes de Pâques en Valais

(A.T.S.) C'est sous un soleil éclatant que se sont déroulées les fêtes de Pâques en Valais. A cette occasion d'antiques coutumes vinrent donner une note pittoresque dans certaines localités. C'est ainsi qu'eut lieu notamment la distribution du pain et du vin. Cette tradition est particulièrement vivace au village de Sembrancher au-dessus de Martigny où le vin de l'hospitalité fut distribué aux habitants et aux touristes de passage.

Cette coutume remonte à l'an 1500 environ.

Le vin de Pâques a également été distribué au village d'Ormone sur territoire de la commune de Saviese où un groupe de vignerons possèdent une vigne en commun dont la récolte est distribuée en partie au grand jour de Pâques.

## Les valaisans du « tir fédéral » iront à Thoune par le Rawyl

(A.T.S.) En juin prochain se déroulera, comme tous les cinq ans, l'une des manifestations les plus importantes de notre pays le « tir fédéral » qui réunira à Thoune près de 100 000 tireurs venant de toutes les régions du pays.

Il est intéressant de noter à ce sujet que lors de sa dernière séance la section des sous-officiers de Sion présidée par M. Léonard Pfammatter a décidé à l'unanimité de gagner Thoune en passant par le Rawyl. Ces hommes, organisateurs pour la plupart de la célèbre « marche Geiger », veulent par là attirer une fois de plus l'attention de

l'opinion publique et des autorités sur la nécessité de construire au plus vite le tunnel du Rawyl. Les tireurs valaisans feront à pied, en quatre ou cinq heures de marche, le tronçon de Zeuzier à Iffigen qui reste impraticable aux véhicules.

Ils porteront mousqueton, pistolet ou fusil d'assaut ainsi qu'un message spécial des autorités valaisannes, notamment du comité « pro Rawyl », à l'intention des autorités bernoises. Rapelons qu'en ligne droite une soixantaine de kilomètres seulement séparent Sion de Thoune. « Nous refusons de faire le détour par Lausanne et Berne ou par le Loetschberg pour aller au tir fédéral », ont déclaré les tireurs valaisans en mettant l'accent sur le symbole qu'ils entendent concrétiser par leur traversée à pied des Alpes.

LIBERTÉ  
ET  
PATRIE

## canton de vaud

## Mort d'un musicien romand

(A.T.S.) M. Edward Meylan, jeune musicien suisse de talent, qui était domicilié à Bussigny-près-Lausanne, est mort à l'âge de 37 ans. Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Genève.

Vaudois d'origine, mais né aux Etats-Unis, où son père enseignait la littérature française dans une université de Californie, Edward Meylan avait étudié au Conservatoire de Genève, où il obtint le prix de virtuosité pour le hautbois. Après avoir été cor solo dans l'« Atlanta Symphony Orchestra » (Etats-Unis), il devint premier suppléant de hautbois à l'orchestre de la Suisse romande, et enfin hautboïste à l'orchestre de chambre de Lausanne.

## Mort du sculpteur romand Jules Trembley

(A.T.S.) Le sculpteur Jules Trembley vient de mourir à Lausanne dans sa 91<sup>e</sup> année. Né le 27 mars 1878, dans une vieille famille genevoise, il avait étudié à l'Ecole des Beaux-Arts de Genève. Mais c'est à Paris qu'il poursuivit ses études, dans divers ateliers, notamment chez Dalou. Dès 1904, il exposa au salon de la Nationale, dont il devint sociétaire pour la sculpture et les arts décoratifs.

Trembley fit sa longue carrière à Paris, où il demeura jusqu'en 1968, mais ne laissa jamais se distendre les liens qui l'attachaient à la Suisse. On lui doit les bustes de plusieurs personnalités romandes, notamment l'ancien président de la Confédération Gustave Ador, le compositeur Gustave Doret (cimetière de Lutry), l'écrivain Guy de Pourtales, les professeurs Edmond Rossier (salle du Sénat de l'Université de Lausanne), Edouard Naville, E. Choisy, Borzeaud, Chodat, Guye, Moriaud et Francis Chaponnière.

Plusieurs œuvres de Trembley furent faites à titre posthume. En effet, sa mémoire visuelle était telle que, lorsqu'il avait connu quelqu'un, il pouvait, s'aidant de photographies, restituer les traits de son modèle défunt avec un art de la ressemblance extraordinaire.

## Importante construction scolaire à Montreux

(A.T.S.) Dans un préavis adressé au conseil communal de Montreux, la municipalité propose la construction à proximité du collège secondaire d'une nouvelle école primaire de neuf classes avec salle de gymnastique. Le coût total est devisé à 1 650 000 francs.

# revue de presse revue de presse revue de presse

## Mort de M. Jean Peitrequin, ancien syndic de Lausanne

(A.T.S.) M. Jean Peitrequin, ancien syndic de Lausanne et ancien conseiller national, homme politique et publiciste de talent qui a marqué un quart de siècle de vie vaudoise, est mort à Lausanne après une longue maladie, dans sa 67<sup>e</sup> année. Bourgeois de Romanel, né à Lausanne le 5 décembre 1902, Jean Peitrequin avait obtenu en 1924 le diplôme d'ingénieur de l'Université de Lausanne. Il travailla notamment à l'assainissement de la plaine du Rhône, puis dans un bureau technique de Lausanne.

Très tôt, il fit du journalisme et collabora à la « Revue » de Lausanne, où il fut rédacteur de 1929 à 1937. Très jeune aussi, il s'intéressa à la politique et entra au conseil communal de Lausanne en 1934. Le 11 novembre 1937, il était élu à la municipalité, où il siègea vingt années durant, dirigeant les travaux, puis les œuvres sociales. C'est en 1950 qu'il devint syndic de Lausanne, poste qu'il occupa jusqu'en 1957. Membre du parti radical, Jean Peitrequin fut député au Grand Conseil vaudois de 1935 à 1945 et conseiller national de 1951 à 1955 (il avait déjà été brillamment élu au conseil national en 1947, mais avait dû renoncer à son siège à cause d'une incompatibilité de fonction).

Homme d'esprit, indépendant, à la répartie très vive et à la plume facile, Jean Peitrequin avait publié de nombreux articles dans la presse lausannoise et il fut l'auteur de revues humoristiques pour le théâtre municipal. Il publia plusieurs livres à succès : « Les mains dans les poches » (1931), puis « Monsieur et Madame », « Au petit bonheur », « Le plaisir d'y voir clair », « Rimes en pantoufles », et même en 1961 un roman policier, « Les yeux clos ».

Premier président de la société de la loterie romande jusqu'en 1938, Jean Peitrequin la présida de nouveau de 1959 à 1966. Il présida aussi bien le conseil d'administration de la « Nouvelle revue de Lausanne », l'association de la presse vaudoise et le bureau vaudois d'adresses. Il fut membre du conseil d'administration du comptoir suisse et président de sa commission de presse, membre de la commission des programmes des ondes courtes suisses et de la commission cantonale de contrôle des films de cinéma. Ardent féministe, il siégea au comité de la section lausannoise de l'association pour le suffrage féminin. Jean Peitrequin avait obtenu en 1939 le brevet d'aviateur civil.

## Leman : 100 000 ombles chevaliers mis à l'eau

(A.T.S.) En collaboration avec la pisciculture du Bouveret, le syndicat intercantonal des pêcheurs professionnels du Leman a mis à l'eau ces jours 100 000 alevins d'ombles chevaliers. Ils ont été répartis à raison d'un tiers dans les régions de St-Prex, de Perroy et de Crans-sur-Nyon. L'an passé, plus de 600 000 alevins d'ombles avaient déjà été mis à l'eau dans ce lac.

(Suite et fin page 24)

## les arts

### Ursula Schneider

A la galerie Ror Volmar, rue de Bourgogne, cette artiste zürichoise, de formation architecturale, montre une quinzaine de toiles récentes. Ses recherches s'inscrivent dans l'abstraction géométrique et leur rigueur est sans cesse tempérée par une sensibilité féminine. Rien d'agressif dans les jeux des droites et des courbes, pas de rencontres brusques, de heurts des directions contrariées. Une grande finesse dans le choix des harmonies de couleurs, restant souvent dans des tons pastellisés, aboutit à la création d'un climat lyrique un peu feutré qui n'est pas dépourvu de charme.

Mais surtout, on admire le sérieux avec lequel l'artiste s'est penchée sur les lois physiologiques de la couleur et qu'il ne s'agisse jamais chez elle de réussites problématiques ni hasardeuses, mais d'une marche constante vers cet idéal de rigueur mêlé de lyrisme qu'elle s'est proposé.

E. L.

EPICERIE FINE  
**VERNETTE & PRADER**  
(Langwies-Grisons)  
S.A. au capital de 2 000 000 de F  
**CAFÉS THÈS**  
**PRODUITS EXOTIQUES**  
et  
**ETRANGERS**  
Vins suisses et de toutes origines  
**115-117, avenue du Maine**  
**PARIS-14<sup>e</sup>**  
Tél. 783-04-47  
734-86-33  
Torréfaction journalière de cafés